

# Les Brèves du Cossignol

## Informations municipales

Numéro 185

Janvier 2020



AUREVILLE

### Liste électorale

#### Municipales : il est encore temps de s'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020,  
il faut être inscrit sur les listes électorales avant le **7 février 2020**.

#### Comment s'inscrire :

##### - En ligne :

Vous devez utiliser le télé service (service-public.fr ou France Connect) de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

##### - Sur place à la mairie :

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)

##### - Par courrier :

Vous devez envoyer les documents suivants :

- Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription
- Photocopie d'un justificatif d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile

#### La procuration :

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter :

- dans un commissariat de police (où qu'il soit),
- ou une gendarmerie (où qu'elle soit),
- ou au tribunal dont dépend son domicile
- ou au tribunal dont dépend son lieu de travail.

L'électeur doit s'y présenter **en personne**.

*Dans quels délais faire la démarche ?*

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.



### COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes d'Aureville vous souhaite une excellente année 2020 ! Voici les principaux événements organisés par le Comité à noter dans vos agendas.

**Samedi 18 janvier 2020 à 18H00 : Assemblée Générale** annuelle suivie par un apéritif dès 19H30 (offert par le Comité). Tous les Aureillois y sont conviés. L'AG sera suivie par un repas en famille et une soirée dansante



**Samedi 7 mars** : le grand retour de la **soirée jeux** ! Le Comité vous attend nombreux pour vous amuser autour de jeux de plateaux, de stratégie, tournoi de Poker, belote... ou tout autre jeu que vous souhaitez partager entre amis.

**Samedi 21 mars** : grande **soirée « bières et vins du monde »**. Après le succès de la soirée bières 2019, le thème s'élargit pour le plus grand plaisir de vos papilles.

**15, 16 et 17 mai** : le Comité passera chez vous lors de ses traditionnelles **tournées pour vous présenter le programme de la fête** et vous offrir un petit **cadeau souvenir**. Vous pourrez nous aider en participant à la grande tombola pour gagner 2 repas au restaurant étoilé « En Marge » à Aureville.

**12, 13 et 14 juin** : **fête du village** avec repas « cochon de lait » le vendredi (sur inscription après les tournées), un grand concert et pleins de nouvelles animations.

**Lundi 13 juillet** : soirée festive, concert et grand **feu d'artifice** à Aureville.

*Pour toute question ou si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone ([aureville.le.comite@free.fr](mailto:aureville.le.comite@free.fr) – 0670313297)*

### CINEMA A AUREVILLE



La Mairie d'Aureville et le C.C.A.S vous proposent un après-midi cinéma

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2020**  
**à 16 h 30**

Salle des fêtes d'Aureville

**Embarquement** pour la *Nouvelle Zélande*



Un film documentaire présenté par  
**Oda & Jacques BOISLIVEAU**

Atterrissage à 18 h 30



## Si votre bac déborde, il n'est pas collecté !

### BIEN PRÉSENTER VOTRE BAC GRIS À LA COLLECTE



Depuis quelques semaines, les bacs de déchets ménagers se voient parés de rubans blancs et rouges lorsqu'ils débordent généreusement et leur collecte n'est désormais plus effectuée.

Afin d'éviter un refus de collecte, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Si votre bac est trop petit : sortez-le plus souvent ou changez-le pour un modèle plus grand.
- Si vous avez un surplus de déchets occasionnel : achetez des sacs complémentaires auprès des services du Sicoval ou auprès de votre Mairie.

Une fête, un anniversaire... peuvent occasionner plus de déchets que d'habitude. A titre exceptionnel, **pour les particuliers équipés en bac individuel**, vous pouvez déposer un **sac de collecte complémentaire**, seul ou avec votre bac gris, en lieu et date de la collecte habituelle.

Vendus par **rouleau de 10 unités**, ces sacs, de 50 litres, de couleur **orange**, marqués du **logo du Sicoval**, sont les seuls autorisés pour ces cas particuliers, comme indiqué dans le règlement déchets. Le nombre de sacs est limité à 30 par an et par foyer.

Le rouleau est facturé 16 € avec la redevance suivante ; ainsi payé, le sac ne sera pas comptabilisé au moment de la collecte.

Rappel : un bac conforme ne contient pas de déchets verts\*, pas de gravats\*, pas d'objets encombrants\*

\* À déposer en déchèterie

Toutes vos demandes sur [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr) – 24h/24 – 7j/7

Un doute, une question ? 05 62 24 02 02

### Un café citoyen à Aureville ?

Cher·e·s Aureillois·es, vous avez peut-être entendu la rumeur : depuis la rentrée, on parle, on rêve, on débat, autour du projet d'un café citoyen.

Nous sommes convaincu·e·s qu'un tel lieu a sa place dans notre village. En effet, Aureville est riche d'une culture associative qui, loin de s'épuiser, s'enrichit d'année en année. Les salles allouées au Foyer rural et aux diverses associations permettent entre autres cette grande dynamique. Mais il manque au village un lieu qui permette la rencontre des habitants en dehors de ces activités et en dehors des heures de disponibilité des salles. Un lieu qui compléterait l'animation du village et proposerait une alternative au chacun chez soi ou au "tous sur Toulouse" (et en voiture !).

Depuis cet été, un collectif d'Aureillois·es se réunit régulièrement pour faire naître ce café associatif sur le village. Les discussions, les échanges et les moments partagés permettent de prendre en compte les idées et envies de chacun car un café associatif, en plus d'être un lieu géré par une association qui permet à ses adhérents de se réunir autour d'un verre voire un repas, peut également être le cadre de rencontres lectures/philo, de spectacles, de concerts, de soirées jeux, d'ateliers divers, d'échanges de pratiques et de savoirs ... Ce lieu peut également être le support de services à la population comme une épicerie d'appoint, un dépôt de pain ou encore un relais colis.

Bref, à nous Aureillois·es de définir ce lieu commun, qui nous ressemble et nous rassemble !

Notre souhait serait de pouvoir ouvrir un tel lieu le plus rapidement (peut-être même dès ce printemps dans une première formule ?) et le faire vivre avec l'aide de tou·te·s !

Le collectif monté pour que naisse et vive ce projet sera ravi d'accueillir de nouvelles énergies et de nouvelles idées ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à la création de ce café : [cafeareillois@listes.tila.im](mailto:cafeareillois@listes.tila.im) ou si vous souhaitez simplement être tenu·e au courant de l'avancée des projets.

